



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 janvier 2023



Renforcement du lien école-collège : si le diagnostic est pertinent, le traitement n'est pas bien dosé !

Il y a quelques semaines le ministre de l'Éducation nationale qualifiait le collège comme "l'homme malade" du système éducatif... Aujourd'hui, le diagnostic se précise avec la publication des résultats des évaluations nationales. Elles mettent en avant un niveau qui serait insuffisant, en français et en maths, à l'entrée en sixième qui - si on y regarde de plus près - montrent surtout des différences de niveaux observées entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres.

A cela se cumule une étude du ministère publiée il y a quelques jours de cela, montrant officiellement que le nombre d'élèves dans les classes de notre pays était bien supérieur à la moyenne des autres pays de l'Union européenne. Ajoutons la toute récente déclaration du ministre, annonçant que 15 millions d'heures d'enseignement sont perdues chaque année en raison de remplacements non assurés... C'est abyssal, catastrophique...

Il est bon de rappeler que les élèves français sont ceux qui bénéficient du moins de journées d'école par an et le plus d'heures de cours toujours sur la même base de comparaison. On peut alors se poser la question de savoir comment nos enfants pourraient rattraper les retards cumulés... C'est sur ces constats accablants qui construisent un peu plus chaque jour l'école de la défiance que la FCPE aimerait voir le ministère réagir avec plus de force et agir avec plus de moyens...

Même si nous notons l'intention louable de continuer à renforcer les liens pédagogiques entre l'école et le collège tous deux concernés par le cycle 3 (CM1/CM2/6e), proposer des mesures de « colmatage » en déployant des enseignants du premier degré sur des établissements du secondaire en plus de leur service pour faire du soutien scolaire, n'est pas réaliste ni suffisant vu l'ampleur des défis.

La FCPE s'inquiète du bien-être des élèves et du respect du rythme des enfants, ces heures d'accompagnement se mettraient en œuvre, en effet, uniquement sur des plages hors temps scolaire.

Quelle organisation concrète sera mise en place ? Quelle prise en compte du rythme des élèves et de leur bien-être ?

A l'heure où les dotations horaires globales des établissements vont être

communiquées et prochainement débattues dans les collèges et lycées, la FCPE réitère ses demandes et exige la fin de la saignée des moyens :

- Nous demandons une baisse immédiate et significative des effectifs dans les classes, ce n'est pas un luxe mais juste indispensable !

- Nous demandons le recrutement massif d'enseignants et d'adultes de vie scolaire, de personnels médicaux sociaux dans les établissements scolaires pour enseigner, encadrer et accompagner les élèves dans leurs apprentissages et dans leur bien-être...

Imaginer l'école du futur commence par changer l'école d'aujourd'hui et en finir avec les placebos.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 105 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2022 FCPE

[Voir la version en ligne](#)